

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Band: 41 (1984)
Heft: 4

Artikel: Centre de badminton Malley-Lausanne : un modèle du genre
Autor: Jeannotat, Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Centre de badminton Malley-Lausanne: un modèle du genre

Yves Jeannotat

Les origines du badminton sont imprécises. On sait pourtant qu'un jeu semblable se pratiquait en Chine, il y a plus de 2000 ans. On est aussi certain qu'on le connaissait en Europe, sous des appellations différentes bien sûr, aux alentours du 17^e siècle. Par exemple, une œuvre de Philippe de Champagne (1602-1674), peintre de la cour, représente Louis XIV tenant une raquette et un volant. De même, Jean-Baptiste Chardin (1699-1779) a peint «La jeune fille au volant» et Madame de Sévigné (1626-1696) a écrit, dans une de ses lettres, avoir «joué au volant et à mille petits jeux».

En définitive, le «badminton» doit son nom à «Badminton House», domaine ducal du Comté de Gloucester, appartenant au Duc de Beaufort. «Un jour de l'an 1873, lit-on dans les chroniques, quelques officiers anglais se trouvaient réunis dans une vaste pièce du château. Le temps était pluvieux et l'on s'était mis à l'abri. Quelqu'un proposa de jouer à la raquette et au volant. On fabriqua des volants sur place en piquant quelques plumes dans des bouchons de champagne. Le jeu connut un tel succès que Badminton lui resta collé comme une étiquette. Des règles furent bientôt mises au point par Selby et, en 1893, le colonel Dolby fonda la «Fédération anglaise de badminton», première du genre.

Internationalisation

Le badminton eut beaucoup de peine à pénétrer dans le Sud de l'Europe. On y pratiquait le «jeu du volant», divertissant et amusant certes, mais dépourvu de toute idée de compétition. Il ne faut pas s'étonner si ce n'est qu'en 1934 qu'on assista à un regroupement international. Aujourd'hui, l'«International Badminton Federation»

(IBF) est formée de plus de 60 pays issus des cinq continents, avec nettement plus d'un million de joueurs.

La première compétition internationale par pays, la «Coupe Thomas», d'après Sir Georges Thomas, président fondateur de l'IBF, est disputée depuis 1949. Elle est comparable à la Coupe Davis en tennis et comporte 9 matches: cinq simples et quatre doubles. Cette compétition est réservée aux messieurs; depuis 1957, il existe une «Coupe Uber» pour dames. Les premiers championnats mondiaux officiels datent de 1977 et ils furent disputés à Malmö, en Suède.

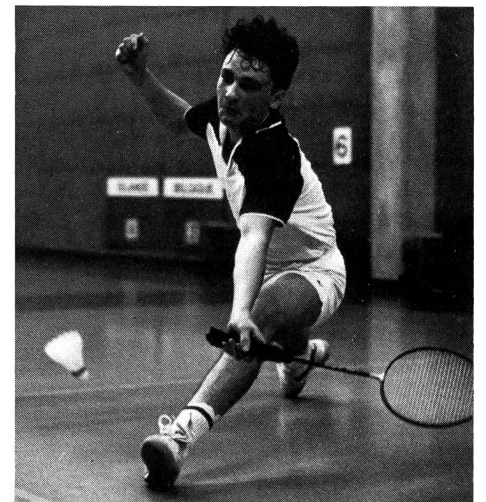
Actuellement, le vœu suprême de l'IBF est de pouvoir participer aux Jeux olympiques. Il semble bien, d'après ce que nous savons, que le CIO ait donné à cette demande une place prioritaire sur sa «liste d'attente».

Les meilleurs joueurs du monde se recrutent actuellement parmi les Danois, les Chinois, les Anglais, les Suédois et les Indonésiens. C'est la Chine qui compte le plus grand nombre de licenciés (plus de 300 000) alors que la Suisse en a quelque 3500 plus 400 à 500 membres sans licence (non admis à la compétition).

Le badminton en Suisse

La Fédération suisse (FSB) a été fondée en 1954. Actuellement, sa croissance stagne légèrement en raison des possibilités restreintes de pratiquer ce sport. En Suisse romande, les clubs sont réunis en deux associations: l'«Association ouest de badminton» (Neuchâtel, Jura, partie francophone du canton de Berne) et l'«Association lémanique de badminton» (Vaud, Genève, Valais, Fribourg). Depuis 1979, cette branche sportive fait également partie de J+S.

En 1980, une Suissesse: Liselotte Blumer, a été sacrée Championne d'Europe, ce qui a contribué à éveiller l'intérêt des médias de ce pays et provoqué un certain engouement chez les jeunes.



Chemin du Viaduc 12.



Japonaises jouant au «volant».



Le «volant» à la cour.

Le centre de Malley-Lausanne

En 1977, reprenant une idée émise depuis plus de 20 ans, les clubs de la Ville de Lausanne se sont associés en «Union Lausannoise de Badminton» avec, pour but précis, de promouvoir ce sport en offrant plus de possibilités de jeu par la construction d'installations adéquates.

Les salles exclusivement réservées au badminton sont rares en Europe. Une équipe de professionnels du domaine immobilier, tous acquis à la cause de ce sport, se mit à l'ouvrage et, en 1980, un terrain ayant été trouvé au Chemin du Viaduc 12, à Malley-Prilly, la construction de ce qui allait devenir un centre de badminton modèle, pouvait débuter. La première étape a été achevée en décembre 1982. Elle comprend 2 salles superposées de 4 courts chacune, des vestiaires avec douches, un groupe sanitaire et des locaux annexes. Un étage intermédiaire sous forme de galerie permet d'admirer d'en-haut les joueurs en action. On y trouve une buvette de 40 places, une salle de séances et un bureau d'exploitation. Des tribunes escamotables peuvent être déployées lors de compétitions et 300 personnes y trouvent place.

En 1983, au vu du succès de l'entreprise, on se lança immédiatement dans la réalisation de la deuxième étape, qui fit passer le nombre des courts de 8 à 16. Dans sa conception, le projet a visé à rendre les conditions de jeu optimales. En cas de besoin, les espaces (4 espaces de 4 courts chacun) pourraient être aussi utilisés pour la pratique du volleyball, du basketball, des sports de combat, etc.

Le coût total de l'opération «Centre de badminton Malley-Lausanne» s'est élevé à 4 500 000 fr. en chiffres ronds, ce montant couvrant l'achat du terrain, les travaux spécifiques de fondations, ceux de construction, l'équipement, les taxes, les assurances, etc. On peut bien l'imaginer,

les frais d'exploitation constituent également une charge importante. Mais M. Bernard Carrel, responsable de la bonne marche du centre, pense que les cotisations des membres et les sommes provenant de la location des courts (20 fr. l'heure) devraient suffire, en y ajoutant le bénéfice de la buvette, à équilibrer le budget, qui comprend également les salaires des trois personnes employées à plein temps.

Descriptif de construction

La structure de l'ouvrage est réalisée en béton armé dans sa partie inférieure et en béton préfabriqué pour toute l'ossature hors terre.

Les façades Nord et Sud sont «légères», alors que le pignon Est est en béton préfabriqué.

Le chauffage est alimenté par le gaz et la distribution de chaleur s'effectue par le réseau à basse température, permettant en tout temps l'adjonction de pompes à chaleur, de capteurs solaires, ou encore de reprise d'énergie provenant éventuellement du futur Centre intercommunal de glace.

La réalisation des aménagements intérieurs est conforme aux prescriptions relatives à la pratique du badminton et conçue de manière à offrir les meilleures conditions de jeu.

Les matériaux choisis, de bonne qualité, permettent un entretien facile et assurent une durabilité optimale.

En savoir un peu plus sur le badminton

Le badminton se joue en simple ou en double. La raquette pèse environ 110 g, et le volant, muni de 14 à 16 plumes, entre 5,5 et 7,3 g, ce qui explique que la compétition ne puisse avoir lieu qu'à l'abri total des courants d'air.

Le court mesure 13,40 m sur 6,10 m (13,40 m sur 5,20 m pour le simple) et il est partagé en son milieu par un filet haut de 1,55 m aux poteaux.

Le service se fait de bas en haut. Au moment de la frappe, le tamis de la raquette et le volant doivent être au-dessous de la ceinture.

Seul le joueur qui a le service peut marquer des points. Au moment où il perd l'avantage, le service change.

Les manches de double et de simple messieurs se jouent sur 15 points (11 points chez les dames). Une partie se joue au meilleur de trois sets.

Il ne s'agit là, on l'imagine, que de quelques éléments d'un règlement qu'on peut obtenir, si l'on tient à en savoir davantage, auprès de la Fédération ou d'un club. ■

Adresses utiles

Secrétariat de la FSB
M. Urs Hämmerle
Case postale 64, 4663 Aarburg
Tél. 062 41 46 95

Badminfo
Organe officiel de la FSB
M. Raymond Kaul
Gutstrasse 7, 8400 Winterthur

Centre de Badminton
Malley-Lausanne
Chemin du Viaduc 12, 1008 Prilly
Tél. 021 24 22 21

Pour renseignements:
M. Bernard Carrel
Chemin du Viaduc 12, 1008 Prilly
Tél. 021 24 22 21

